

RECUEIL

DES

ACTES

ADMINISTRATIFS

ANNÉE 2020 – NUMÉRO 328 DU 15 DÉCEMBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFECTURE DU NORD

SECRETARIAT GÉNÉRAL

- Arrêté portant création et organisation du secrétariat général commun départemental du Nord

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DE LA CITOYENNETÉ

- Arrêté préfectoral instituant un bureau de vote au titre de l'article R. 40-1 du code électoral

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES

- Arrêté préfectoral relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction régionale des finances publiques des Hauts-de-France et du département du Nord

SOUS-PRÉFECTURE DE VALENCIENNES

- Arrêté préfectoral portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Valenciennes

**Arrêté
portant création et organisation du secrétariat général commun départemental du Nord**

LE PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
PRÉFET DU NORD
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
- Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;
- Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;
- Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État, notamment les articles 34 et suivants ;
- Vu le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;
- Vu le décret n° 2020-1050 du 14 août 2020 modifiant le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- Vu le décret du 21 avril 2016 nommant Monsieur Michel LALANDE préfet de la région Nord - Pas-de-Calais – Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;
- Vu le décret du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;
- Vu l'arrêté du 31 mars 2011 modifié portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;
- Vu l'arrêté du 28 décembre 2017 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

Vu la circulaire du 12 juin 2019 du Premier ministre, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État,

Vu la circulaire n° 6104/SG du 2 août 2019 du Premier ministre, relative à la constitution de secrétariats généraux communs aux préfetures et aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'avis du comité technique de la préfecture du 30 novembre 2020;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture et des directeurs des directions départementales interministérielles concernés ;

ARRÊTE

Article 1^{er} - En application du décret du 7 février 2020 susvisé, le secrétariat général commun du département du Nord, dont les missions et l'organisation sont définies au présent arrêté, est créé le 1^{er} janvier 2021.

Article 2 - Le secrétariat général commun du Nord assure, en application de l'article 5 du décret du 7 février 2020 susvisé, la gestion des fonctions et moyens suivants :

- Contrôle de gestion transversal (programme 354),
- Systèmes d'information et de communication, standard de la préfecture,
- Budget, finances et achats publics (programmes 216, 354, 723 et support sur les programmes métiers),
- Affaires immobilières et logistique,
- Ressources humaines, action sociale, relation avec la médecine de prévention.

Pour le compte de la préfecture du Nord, il assure l'animation des démarches qualités et de contrôle interne financier ainsi que les fonctions et moyens dédiés à la prévention hygiène et sécurité.

Il met en œuvre, en outre, les politiques d'action sociale du ministère de l'Intérieur au plan départemental.

Le secrétariat général commun du Nord prend également en charge les fonctions régionales suivantes :

- L'exécution des dépenses et recettes non fiscales, le traitement des immobilisations et les travaux de fin de gestion pour le compte des préfetures de départements au sein des Hauts-de-France,
- Les fonctions de contrôle de gestion régional (BOP 354) et de référent régional pour le contrôle interne financier pour le ministère de l'Intérieur,
- Les fonctions de conseil mobilité-carrière et de délégué(e) régional(e) à la formation du ministère de l'Intérieur,
- Les processus RH relevant de l'échelon régional pour le ministère de l'Intérieur (actes de gestion, organisation des concours, avancements, mobilités).

Article 3 - Le secrétariat général commun du Nord prend en charge l'accueil physique et téléphonique du public ainsi que la gestion du courrier pour les entités tel que définies en annexe.

Article 4 - Le secrétariat général commun du Nord exerce ses missions au bénéfice, d'une part, des services de la préfecture du Nord et, d'autre part, des services suivants :

- Direction départementale des territoires et de la mer,
- Direction départementale de la protection des populations,

- Direction départementale de la cohésion sociale, les unités départementales Nord-Lille et Nord Valenciennes de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France jusqu'au 31 mars 2021, puis, à compter du 1^{er} avril 2021, direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.

Article 5 - L'organisation du secrétariat général commun départemental du Nord est fixé comme suit :

I – Direction

II – Mission qualités et performance

III – Service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication

- Bureau des études et du développement
- Bureau support et infrastructures
- Standard de la préfecture

IV – Service des finances et des achats

- Bureau des finances et des achats
- Bureau régional de la dépense, centre de service partagés Chorus (bloc 1)

V – Service immobilier et logistique

- Bureau de l'immobilier et de la logistique
- Bureau des prestations internes
- Cellule prévention hygiène et sécurité de la préfecture

VI – Service des ressources humaines

- Bureau de la gestion des carrières
- Bureau de la planification et des rémunérations
- Bureau du dialogue social et de l'organisation du travail
- Bureau des prestations et de l'action sociale
- Bureau de l'accompagnement et du développement des compétences

Article 6 - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Article 7 - Le secrétaire général de la préfecture et les directeurs départementaux interministériels sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le

15 DEC. 2020

Michel LALANDE

ANNEXE : gestion de l'accueil physique et téléphonique et du courrier

Structure	Adresse
Direction départementale de la cohésion sociale jusqu'au 31 mars 2021 et ensuite pour le siège de la direction départementale de l'emploi et des solidarités (hors UD Lille et Valenciennes)	Cité administrative - LILLE
Direction départementale de la protection des populations	Boulevard Carnot – LILLE
Direction départementale des territoires et de la mer du Nord	Boulevard de Belfort - LILLE

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction de la réglementation
et de la citoyenneté

Bureau de la citoyenneté

Section des élections

Arrêté préfectoral instituant un bureau de vote au titre de l'article R. 40-1 du code électoral

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L.12, L.12-1, L.13, L.14, L.79 et R.40-1 ;

Vu l'article 112 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu le décret n°2020-1460 du 27 novembre 2020 portant application du I de l'article 112 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et relatif à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 août 2020 fixant la circonscription de chacun des bureaux de vote et les lieux de réunion des électeurs pour le département du Nord à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Nord ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – Dans la commune de LILLE est créé un bureau de vote numéroté 901.

Il est installé à la mairie de quartier de LILLE Centre, 31 rue des Fossés à LILLE.

Sont rattachés à ce bureau de vote :

- les personnes détenues inscrites dans cette commune pour y voter par correspondance en application des articles L. 12-1 et L.79 du code électoral ;
- les Français établis hors de France et les militaires de carrière lorsque la commune chef-lieu est leur commune de naissance, celle de leur dernier domicile, celle de leur dernière résidence, ou celle où était inscrit un de leurs ascendants ou un de leurs parents jusqu'au 4e degré, dans les conditions prévues aux articles L.12 et L.13 du même code ;
- les Français établis hors de France, ou les conjoints de militaires de carrière, inscrit au titre de l'inscription de leur conjoint dans la commune chef-lieu, sur présentation d'un contrat de mariage en application de l'article L.14 du même code.

Article 2- En application des articles L. 12-1 et R. 40-1 du code électoral, le bureau mentionné à l'article 1^{er} est rattaché à la circonscription électorale de LILLE qui compte, pour chaque élection respectivement, le plus d'électeurs inscrits sur les listes électorales à la date de publication du présent arrêté :

- 1° pour les élections départementales : Canton LILLE-2 ;
- 2° pour les élections législatives : 4° circonscription.

Article 3- Le secrétaire général de la préfecture du Nord et la maire de LILLE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le **15 DEC. 2020**

Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire général


Simon FETET



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction
de la coordination
des politiques interministérielles

Bureau des affaires départementales

**Arrêté préfectoral relatif au régime d'ouverture au public
des services de la direction régionale des Finances publiques des Hauts-de-France et du
département du Nord**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 26 et 43 ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de M. Michel LALANDE, Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais – Picardie, Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, Préfet du Nord ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2019 portant nomination de M. Frank MORDACQ au poste de directeur régional des finances publiques de la région des Hauts-de-France et du département du Nord ;

Vu le décret du 27 août 2020 portant nomination de M. Simon FETET en qualité de sous-préfet , secrétaire général de la préfecture du Nord ;

Vu l'arrêté du 09 décembre 2020 portant délégation de signature à M. Simon FETET, Secrétaire Général de la préfecture du Nord ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Nord et du Directeur régional des Finances Publiques des Hauts-de-France et du département du Nord ;

ARRÊTE :

Art. 1. - Le service de la direction régionale des finances publiques mentionné ci-dessous est ouvert, à compter de la publication au recueil des actes administratifs, aux jours et heures indiqués.

STRUCTURE	HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Trésorerie de MERVILLE	Les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h00

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Fait à Lille, le **15 DEC. 2020**

Pour le Le Préfet et par délégation
le Secrétaire général



Simon FETET



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau du Développement
Territorial

Pôle Relations avec les collectivités
locales

**Sous-Préfecture
de Valenciennes**

Arrêté préfectoral portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Valenciennes

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu le décret du 21 avril 2016 du Président de la République portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, Préfet de la Région Hauts-de-France, Préfet du Nord, à compter du 4 mai 2016 ;

Vu la circulaire ministérielle NOR INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Michel CHPILEVSKY, Sous-Préfet de Valenciennes ;

Vu les propositions des Maires des communes concernées ;

Vu les désignations des délégués du tribunal judiciaire validées le 7 décembre 2020 par le Président du tribunal judiciaire de Valenciennes ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune de l'arrondissement de Valenciennes, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la sous-préfecture de Valenciennes ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après.

Article 2- Mesdames et messieurs les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Valenciennes, le 9 décembre 2020

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Sous-Préfet de Valenciennes,

Michel CHPILEVSKY

6, avenue des Dentellières - CS 40469 - 59 322 VALENCIENNES Cedex
Tél. : 03 27 14 59 59 - Fax : 03 27 14 59 49

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

ANNEXE 1
communes de moins de 1 000 habitants
ou
ou
communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement
communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles il est impossible de constituer une commission complète selon les règles prévues aux V et VI de l'article L.19 du code électoral

Commune	Conseiller(ère) municipal(e)	Délégué(e) de l'administration	Délégué(e) du tribunal judiciaire
ARTRES	Madame Armandine JACQUEMIN Monsieur Jean-Paul LOCHU (suppléant)	Monsieur Jean-Marc DOUVRY	Monsieur Christian LERAT
BELLAING	Monsieur Patrice DELATTRE	Monsieur Christian BAUDRAIN	Madame Micheline DUPONT
BOUSIGNIES	Madame Laëtitia GOSSELIN	Madame Tania BURY	Monsieur Yves DELEARDE
BRILLON	Monsieur Timothée VERBEKE	Monsieur Jean-Luc LOMBARD	Madame Véronique MARTIN
CHATEAU L'ABBAYE	Madame Christelle DELCROIX	Madame Françoise CORNU	Madame Guilaine DUMEZ
EMERCHICOURT	Monsieur Albert DUROSIER Madame Sabrina COTREZ (suppléante)	Monsieur Bruno MARRONNIER Monsieur Marc BRZEZINSKI (suppléant)	Monsieur Jean-Marc MIDAVAINÉ Madame Ursula BOUCLY (suppléante)
ESCAUTPONT	Monsieur Jean-Claude LIETARD Madame Tiffanie SURIA (suppléante)	Madame Martine HEVE	Monsieur Jean-Marie KURTI

ANNEXE 1
communes de moins de 1 000 habitants
ou
ou

communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement
communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles il est impossible de constituer une commission complète selon les règles prévues aux V et VI de l'article L19 du code électoral

Commune	Conseiller(ère) municipal(e)	Délégué(e) de l'administration	Délégué(e) du tribunal judiciaire
ESTREUX	Monsieur Yves DEGROOTE Monsieur Michel GEORGES (suppléant)	Monsieur Régis KULIG	Monsieur Michel TEMPREMAN
FAMARS	Monsieur Jean-Luc BOURLARD Madame Valérie LORETTE (suppléante)	Monsieur Jean-Claude SOLARCZYK	Madame Andrée CALAIS
HASPRES	Madame Mélanie BAUCHET Madame Sylvie BRIQUE (suppléante)	Madame Marie-Joséphine FLAMENT	Monsieur Domitien MOREAU
HAVELUY	Madame Nadine CARLIER	Monsieur Mickael BOULLERIER	Monsieur Pascal MAYEUX
HERGNIES	Madame Julie NAGELS Madame Marie-Pierre SLATKOVIE (suppléante)	Monsieur Jean-Pierre BEUDIN	Monsieur Michel SCHNEIDER
LIEU-SAINT-AMAND	Monsieur Jean-Paul PETIT	Monsieur Edouard MARCHAND Monsieur Michel PROUVEUR (suppléant)	Monsieur Désiré CAVRO Monsieur Henri LEMPEREUR (suppléant)
MARQUETTE-EN-OSTREVANT	Madame Myriam SCHOLAERT Madame Marielle WAVRANT (suppléante)	Madame Sabrina FASCIAUX	Madame Tiphonie FOURMENTEZ

ANNEXE 1
communes de moins de 1 000 habitants
ou
communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement

ou
communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles il est impossible de constituer une commission complète selon les règles prévues aux V et VI de l'article L.19 du code électoral

Commune	Conseiller(ère) municipal(e)	Délégué(e) de l'administration	Délégué(e) du tribunal judiciaire
MASTAING	Madame Lysiane BUEMI	Monsieur Marc DELCROIX	Madame Marie-José LEGRAND
MILLONFOSSE	Madame Brigitte D'HERBOMIEZ Madame Martine BAW (suppléante)	Madame Claudine GLORIEUX	Monsieur Christophe HENNEUSE
MONCHAUX SUR ECAILLON	Monsieur Michel ARNOULD	Monsieur Jean-Pierre POTTIEZ	Monsieur Michel COSSIAUX
MORTAGNE DU NORD	Monsieur Bernard LANGLEMEZ Monsieur Jean-Louis CHOQUET (suppléant)	Monsieur Philippe BAURIN	Monsieur Jean-luc OCHIN
NOYELLES SUR SELLE	Madame Charlotte DELCOURT Madame Laëtita DHAINAUT (suppléante)	Monsieur Didier DELVOYE Monsieur Jean-Claude DHERMY (suppléant)	Monsieur Christophe CHARLET Monsieur Bruno ZANAGLIA (suppléant)
ODOMEZ	Monsieur Eric HOUDIN	Monsieur Damien DE SCHOUWER	Monsieur Michel DUHEM
OISY	Madame Laurine MARCUS	Monsieur Claude DELPOINTE	Monsieur Philippe LAPALU

ANNEXE 1
communes de moins de 1 000 habitants

ou

communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement

ou

communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles il est impossible de constituer une commission complète selon les règles prévues aux V et VI de l'article L19 du code électoral

Commune	Conseiller(ère) municipal(e)	Délégué(e) de l'administration	Délégué(e) du tribunal judiciaire
PROUVY	Madame Christine HAVEZ Monsieur Patrick LEFEBVRE (suppléant)	Madame Ariane WAXIN	Madame Edith COUTARD
QUAROUBLE	Madame Anne DUBOIS Madame Brigitte LELIEVRE (suppléante)	Madame Véronique ZIEMBA	Monsieur Stéphane VERSTAVEL
QUERENAING	Monsieur Laurent HULO Madame Marilyn DELACOURT (suppléante)	Monsieur Claude TREHOU	Madame Sandrine FONTAINE
ROEULX	Monsieur Claude LEGRAND	Monsieur Bernard DANHIEZ	Monsieur Michel RIBAUCCOURT
ROMBIES ET MARCHIPONT	Monsieur Frédéric POIX	Madame Monique MARCINIEC Monsieur Jean-François TEMPLUS (suppléant)	Monsieur Hubert DUPONT
ROSULT	Monsieur Alain BOERAEVE Monsieur Jean-Claude DAZIN (suppléant)	Monsieur Jean HAUTCOEUR Madame Michèle NOTREDAME (suppléante)	Monsieur José BOUCHEZ Madame Catherine HORNEZ (suppléante)
ROUVIGNIES	Monsieur Dominique DEMIAUTTE	Monsieur Richard FILIPIAK	Monsieur Raymond COURSIER

ANNEXE 1
communes de moins de 1 000 habitants
ou
ou

communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement
ou
communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles il est impossible de constituer une commission complète selon les règles prévues aux V et VI de l'article L19 du code électoral

Commune	Conseiller(ère) municipal(e)	Délégué(e) de l'administration	Délégué(e) du tribunal judiciaire
RUMEGIES	Madame Fabienne VERHEECKE Madame Brigitte DEBONNET (suppléante)	Monsieur Jean-Pierre MONNIER	Monsieur Claude BEYAERT
SAINT AYBERT	Madame Amandine DELAMAIDE	Monsieur Jacques CHERY	Monsieur Michel HERMIGNIES
SARS ET ROSIERES	Madame Danielle BLEUX	Madame Marie-Agnès GAMELIN	Madame Nicole LECOEUUVRE
SAULTAIN	Monsieur Elio ROVERE	Monsieur Abel HOUBA	Monsieur Valentin WALCZAK
THIVENCELLE	Madame Régine HEBBELYNCK Monsieur Christian DEBRIL (suppléant)	Madame Bettina DENIS	Monsieur Germain LECERF
THUN SAINT AMAND	Monsieur Denis JOLY Madame Marie-Agnès BENIT (suppléante)	Monsieur Herbert GUFFROY	Monsieur Francis HUON
VERCHAIN MAUGRE	Monsieur Bruno PARENT	Monsieur Marc GILLERON	Monsieur Alfred MARGERIN

ANNEXE 1
communes de moins de 1 000 habitants
ou
ou

communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement
ou
communes de plus de 1 000 habitants dans lesquelles il est impossible de constituer une commission complète selon les règles prévues aux V et VI de l'article L19 du code électoral

Commune	Conseiller(ère) municipal(e)	Délégué(e) de l'administration	Délégué(e) du tribunal judiciaire
VICQ	Monsieur Pierre BEAL Monsieur Stéphane FUGALDI (suppléant)	Monsieur Régis MORCHIPONT	Monsieur Bernard MARCANT
WALLERS	Monsieur Emile LAURENT Madame Marie-Pierre VARLEZ (suppléante)	Madame Marie-Paule GOSSE	Monsieur Daniel PAILLOT
WASNES AU BAC	Monsieur Didier VOORPOELS Madame Marie BETRENCOURT (suppléante)	Madame Angelina FIEVET	Madame Maryse TOURTOIS

WAVRECHAIN SOUS FAULX

Monsieur Christian BOULET
Monsieur Daniel BRILLON (suppléant)

Monsieur Alain DUFOUR
Monsieur Jean CAPLIEZ (suppléant)

Monsieur Bernard JOLY
Monsieur Jean-Pierre HORAIN (suppléant)



Vu pour être annexé
À l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2020

Pour le Préfet,
Et par délégation,
Le Sous-Préfet de Valenciennes

M. Chpilevsky
Michel CHPILEVSKY

ANNEXE 2
Communes de plus de 1 000 habitants

Commune	Conseillers(ères) municipaux(ales) Appartenant à la liste majoritaire	Conseillers(ères) municipaux(ales) Appartenant à la 2ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Conseiller(ère) municipal(e) Appartenant à la 3ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges
ABSCON	<p>Madame Brigitte LESIEUR Monsieur Jean-Luc CATTOEN (suppléant 1) Madame Michèle NEVE Madame Elisabeth MENISSEZ (suppléante 2) Madame Christine NELAIN Monsieur Alain MARECHAL (suppléant 3)</p>	<p>Monsieur Alain REGNIEZ Madame Carole LEBRESNE (suppléante 4) Monsieur Gilles LESAGE Madame Odile DHORDAIN (suppléante 5)</p>	
ANZIN	<p>Madame Sylviane MANARD Monsieur Claude RENONCOURT (suppléant 1) Monsieur Aldo TETTINI Madame Francine BAEFCOP (suppléante 2) Monsieur Daniel HENIN Mme Nicole DELBOVE (suppléante 3)</p>	<p>Monsieur Eric FREMERY Madame Edith WALLERAND (suppléante 4) Monsieur Nicolas FERHING Madame Peggy MALO (suppléante 5)</p>	
AUBRY DU HAINAUT	<p>Madame Colette DESZCZ Monsieur Régis GOFFART (suppléant 1) Monsieur Thierry COCHON Madame Françoise BONNÉ (suppléante 2) Madame Adeline COCHETELUX Monsieur Thomas GOBLET (suppléant 3)</p>	<p>Monsieur Jean-Pierre LAUDE Madame Monika MAYEUX (suppléante 4) Madame Olivia DE BRABANT Monsieur Yves MAILLARD (suppléant 5)</p>	
AULNOY LEZ VALENCIENNES	<p>Madame Habiba BENNOUI Monsieur Denis GAUDON (suppléant 1) Monsieur Michael CARLIER Madame Frédérique FONTAINE (suppléante 2) Madame Clorinda COSTANTINI Monsieur Mathias SABOS (suppléant 3)</p>	<p>Monsieur Pierre NISOL Monsieur Alexandre DUFOSSET</p>	
AVESNES LE SEC	<p>Madame Laurence FLEUET Madame Nathalie HELBECQUE Madame Marie DOUCHEMENT</p>	<p>Monsieur Philippe HAYE Monsieur Eric DELVAUX (suppléant 4) Madame Sophie TISON</p>	
BEUVRAGES	<p>Monsieur Michel GEMEMBRE Monsieur Gilles FOURÉ (suppléant 1) Monsieur Mario MALLIA Madame Christelle VASSEUR (suppléante 2) Madame Patricia DZIKOWSKI Madame Farida MARECHAL (suppléante 3)</p>	<p>Monsieur José FOSSE Monsieur Dominique MARY (suppléant 4)</p>	<p>Monsieur Michel DOMIN Madame Nadia MADAOUJ (suppléante 5)</p>

ANNEXE 2
communes de plus de 1 000 habitants

Commune	Conseillers(ères) municipaux(aes) Appartenant à la liste majoritaire	Conseillers(ères) municipaux(aes) Appartenant à la 2ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Conseiller(ère) municipal(e) Appartenant à la 3ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges
BOUCHAIN	Monsieur Jean-Claude LHOMME Monsieur Jean-Pierre VERLET (suppléant 1) Madame Chantal HAUSSIN Madame Florelle TISON (suppléante 2) Monsieur Emmanuel DA SILVA Madame Anne-Sophie FONTAINE (suppléante 3)	Monsieur Hassan ASSE Monsieur Olivier CAPRON (suppléant 4)	Madame Aurélie MESAGLIO
BRUAY SUR ESCAUT	Monsieur Jean-Luc AULOTTE Madame Marie-Tiphaine DELGARDE Monsieur Laurent BIGAILLON	Monsieur Julien BECOURT	Monsieur Jacques LECLERCQ
BRUILLE SAINT AMAND	Monsieur Michel LEFRAND Madame Sylviane JANISZEWSKI Monsieur Patrick DELZENNE	Monsieur Gérard FERREZ Madame Véronique CICHON	
CONDE SUR ESCAUT	Madame Marie-Christine VERMES Madame Céline DESPRIET (suppléante 1) Madame Joëlle GAU Monsieur Ilyasse DRIDER (suppléant 2) Monsieur Bernard EBERSBERGER	Madame Brigitte DUC Madame Alice ANDRÉ (suppléante 4)	Monsieur Paolino MANGANARO
CRESPIN	Monsieur Jean-Pierre BLAT Monsieur Philippe TRELCAAT Madame Laëtitia BRICOUT	Madame Mélanie ANSART Monsieur Geoffrey WALLOT	
CURGIES	Monsieur Daniel DESTOMBES Madame Brigitte HOT-SOUFFLET Monsieur Mickaël ANGLADE	Monsieur Jacky DUBOIS Madame Elsa BARDIAUX	

ANNEXE 2
communes de plus de 1 000 habitants

Commune	Conseillers(ères) municipaux(ales) Appartenant à la liste majoritaire	Conseillers(ères) municipaux(ales) Appartenant à la 2ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Conseiller(ère) municipal(e) Appartenant à la 3ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges
DENAIN	Monsieur Bernard BIREMBAUT Madame Stéphanie CARPENTIER-BORTOLOTTI Madame Rachel BOUCHEZ	Monsieur Frédéric BRAILLY Monsieur Joshua HOCHART	
DOUCHY LES MINES	Monsieur Yves PETIT Monsieur Patrick ZIATKOWSKI Monsieur Jean-Luc BALASSE	Madame Virginie CARLIER	Monsieur Julien FRANQUET
ESCAUDAIN	Madame Maryse PLAYE Monsieur Marc GERNEZ (suppléant 1) Madame Frédérique VANDENNIEUWEMBROUCK Madame Sylvie SCHUTT (suppléante 2) Madame Cécile DI GIULIO (suppléante 3)	Madame Catherine MERCIER Madame Laure TROIA (suppléante 4)	Monsieur Geoffrey CLOET Monsieur Romuald CARPENTIER (suppléant 5)
FLINES LEZ MORTAGNE	Monsieur Jacques BOURGHELLE Madame Isabelle DELPLACE (suppléante 1) Monsieur Cédric SERVENT Madame Odile ROBETTE	Monsieur Marc MERLIN Madame Céline MORTREUX	
FRESNES SUR ESCAUT	Monsieur Bernard SKRZYPCZAK Monsieur Michaël LEFEBVRE (suppléant 1) Monsieur Patrick VANLEDE Monsieur Christophe HECHT (suppléant 2) Monsieur David AUMONT (suppléant 3)	Monsieur Fabrice ZAREMBA Monsieur Enrico BOTTICCHIO (suppléant 4)	Monsieur Maxime POTELLE Monsieur Patrick VERET (suppléant 5)
HASNON	Monsieur Jacques GERARD Madame Nadine BONNET Monsieur Daniel DELARRE	Monsieur Andy VERDIERE Madame Véronique WILLEMS	

ANNEXE 2
communes de plus de 1 000 habitants

Commune	Conseillers(ères) municipaux(ales) Appartenant à la liste majoritaire	Conseillers(ères) municipaux(ales) Appartenant à la 2ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Conseiller(ère) municipal(e) Appartenant à la 3ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges
HAULCHIN	Monsieur Alain BONNAFOUS Monsieur Marius HARVENT (suppléant 1) Madame Séverine BURETTE Madame Lucile HADJJI (suppléante 2) Monsieur Mathieu BECART Madame Carine ELIEN (suppléante 3)	Madame Marie-Claire BAILLEUX Madame Pierrina COLIN (suppléante 4) Monsieur Alexandre WUYLSTEKER	
HELESMES	Monsieur Patrick WALASZYK Madame Christine DEDISE Monsieur Nicolas BARANOWSKI	Monsieur Jean-Noël MUSY Madame Pascaline MARQUANT	
HERIN	Monsieur Hervé NICODEME Madame Marie-Cécile PAQUE (suppléante 1) Monsieur Jean-Marc DAMIEN Monsieur Hugues LECOMTE (suppléant 2) Madame Claudine DUDKOWIAK Monsieur Julien BARBIEUX (suppléant 3)	Monsieur MICHEL BASSEZ Madame Corinne APRILE (suppléante 4)	Monsieur Michel LAUDE
HORDAIN	Madame Marie-Line HUBERT Monsieur Pascal ROBIQUET (suppléant 1) Madame Elodie HANNEQUART Monsieur Guillaume MERESSE (suppléant 2) Monsieur Olivier DEMAGNY Madame Corine SAUVAGE (suppléante 3)	Madame Gabrielle DUHAMEL Monsieur Pascal GAUDRY	
LECELLES	Madame Anne-Marie DELHAISE Madame Eliane RENAUD (suppléante 1) Madame Sandrine CAILLEAU Madame Dominique TREHOU (suppléante 2) Monsieur François MARTIN Madame Nadège TANIÈRE (suppléante 3)	Madame Isabelle DECOBECQ Monsieur Jean-François VANDERMARCO (suppléant 4) Monsieur Sébastien DRAPPIER	
LOURCHES	Madame Chafia BIHYA-BENALLAL (suppléante 1) Monsieur Farid GUESMIA (suppléant 2) Monsieur Thierry WOUTERS Madame Véronique VOILLOT (suppléante 3)	Monsieur Yannick SOULA Madame Patricia CARLIER-BODA (suppléante 4) Madame Fatida DRUMONT-MEHADJI Madame Yamina ABOULAAZA-MEHADJI (suppléante 5)	

ANNEXE 2
communes de plus de 1 000 habitants

Commune	Conseillers(ères) municipaux(aux) Appartenant à la liste majoritaire	Conseillers(ères) municipaux(aux) Appartenant à la 2ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Conseiller(ère) municipal(e) Appartenant à la 3ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges
MAING	Monsieur Gilbert MONTAY Madame Isabelle PLOUVIER (suppléante 1) Monsieur Henri DUMOULIN Monsieur Salvatore SPOTO (suppléant 2) Monsieur Bernard MERESSE Monsieur Laurent BLONDEAU (suppléant 3)	Monsieur Hubert LEDOUX Madame Sonia GLINEUR (suppléante 4) Monsieur Jean-Claude REZIGA Madame Carine GRAND (suppléante 5)	
MARLY	Monsieur Joël QUENTIN Madame Jeanne-Marie BINOT (suppléante 1) Madame Nathalie KOSLOSKY Monsieur Christian HANQUET (suppléant 2) Monsieur Ludovic MORTAGNE Madame Aurore FARENEAU-FOURNIER (suppléante 3)	Madame Marie-Thérèse HOUREZ Madame Thérèse ZAOUI (suppléante 4) Monsieur Christian CHATELAIN Madame Virginie MELKI (suppléante 5)	
MAULDE	Monsieur Didier DUSART Madame Bérangère VINCENT Monsieur Sidi Mohammed YAHIAOUI	Madame Laura LECOLIER Monsieur Pierre LEGRAIN	
NEUVILLE SUR ESCAUT	Monsieur Christophe GLAVIER Madame Amandine MOURIZAT Monsieur Pascal SOLEIL Monsieur Gery DUFERNEZ Madame Marie-Dominique LAURENT (suppléante 1) Madame Jocelyne DELFOLIE-WATTIEZ Monsieur Christophe PETIT (suppléant 2) Madame Marie-Christine CARON	Monsieur Jacky CARRARA Monsieur Laurent PILI Madame Francine LECOEVURE Monsieur David DEMONCHY	
NIVELLE	Madame Marie-Claude GUTOWSKI Mme Yvonne DURANTI (suppléante 1) Madame Dominique POTTIEZ Madame Michelle PLUYART (suppléante 2) Madame Delphine BERTRAND Monsieur Aurélien BRISSY (suppléant 3)	Madame Laurence BARA Monsieur Maxence MAILLOT (suppléant 4)	Monsieur Vincent HANDRE Madame Daniela RIDOLFI (suppléante 5)

ANNEXE 2
communes de plus de 1 000 habitants

Commune	Conseillers(ères) municipaux(ales) Appartenant à la liste majoritaire	Conseillers(ères) municipaux(ales) Appartenant à la 2ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Conseiller(ère) municipal(e) Appartenant à la 3ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges
PETITE FORET	Monsieur Didier DEMAREST Monsieur François STASINSKI (suppléant 1) Monsieur Gérard GAILLARD Monsieur Pascal CROMBE (suppléant 2) Madame Marie-Renée LOUVION (suppléante 3)	Monsieur Dominique CORREA Monsieur Grégory SPYCHALA (suppléant 4)	Monsieur Gérard QUINET
PRESEAU	Monsieur Didier CAVROIS Monsieur Jean-Pierre SPYCHALA (suppléant 1) Monsieur Johan HAUDRECHY Monsieur Jean-Claude NICODEME (suppléant 2) Madame Audrey DELVALLÉE Madame Chantal CHARLES (suppléant 3)	Monsieur Jean-Marc RICHARD Monsieur Eric CHEVALIER (suppléant 4)	Monsieur Michel ROYER
QUIEVRECHAIN	Madame Odile BRICOUT Monsieur Régis DUCROT Monsieur Frédéric TOURILLON	Madame Fernande GUISGAND-CHEVAL	Monsieur Daniel VERMEESCH
RAISMES	Madame Jeanne BARBIEUX Monsieur Eric MONCHICOURT (suppléant 1) Monsieur Jean-Marc LOOTEN Madame Carine FLORENT (suppléante 2) Madame Laëtitia MILLECAMP Madame Véronique HUBERT (suppléante 3)	Monsieur Maklouf BOUAOUD Madame Hayette AIT KADDOUR (suppléante 4) Monsieur Philippe LAMBERT Monsieur Jean-Claude PRIEZ (suppléant 5)	
SAINT AMAND LES EAUX	Madame Pascale TEITE Madame Thérèse PARENT-FRANCOIS (suppléante 1) Monsieur Frédéric VANRUYMBEKE Madame Christabel VEAUX-TOURNOIS (suppléante 2) Madame Hélène COLLIER-DA SILVA Madame Noura ATMANI (suppléante 3)	Madame Claudine DEROEUX-DUVIVIER Monsieur Eric RENAUD (suppléant 4)	Monsieur Guillaume FLORQUIN Madame Bérengère MAURISSE (suppléante 5)
SAINT SAULVE	Madame Marthe LADRIERE Madame Anette DEFOORT (suppléante 1) Monsieur François LEBON Monsieur Pascal LAURENT (suppléant 2) Monsieur Salvatore SANNO Monsieur Dominique DELOGE (suppléant 3)	Madame Isabelle DUSSART	Monsieur Martial ESMANS

ANNEXE 2
communes de plus de 1 000 habitants

Commune	Conseillers(ères) municipaux(aies) Appartenant à la liste majoritaire	Conseillers(ères) municipaux(aies) Appartenant à la 2ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Conseiller(ère) municipal(e) Appartenant à la 3ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges
SEBOURG	Monsieur François LO PRESTI Madame Brigitte HARLAUX (suppléante 1) Madame Mathilde POLACCI Madame Florence LIENARD (suppléante 2) Monsieur Thomas HALLUIN Madame Isabelle HUBLART (suppléante 3)	Monsieur Pierre PLACE Madame Dominique BUSSIGNIES (suppléante 4) Madame Isabelle DELOBEL Monsieur Freddy SZYMCZAK (suppléant 5)	
LA SENTINELLE	Madame Martine FLAMEY Monsieur Farid MEDJAHED (suppléant 1) Madame Christine HÉBERT Monsieur Emmanuel SMOLUCH (suppléant 2) Monsieur Rudy MATER	Madame Jeannine GOUGET Madame Samira ISMAIL (suppléante 4) Madame Bernadette SOPO Monsieur Laurent DUVVIER (suppléant 5)	
THIANT	Monsieur Roger BRACHOT Madame Sylvie DEVOS (suppléante 1) Monsieur Bernard MALAQUIN Monsieur Marc WATTIEZ	Madame Françoise BAR – DESESPRINGALLE Monsieur Jimmy LAURENT (suppléant 4) Monsieur Sylvain LEFEBVRE Madame Dorothee DEMAIN (suppléante 5)	
TRITH SAINT LEGER	Monsieur Yves TONNEAU Monsieur Eric GUERDIN Monsieur Pascal GABET	Monsieur Alain LAMBERT	Madame Marie-Paule COURBEZ
VALENCIENNES	Monsieur Maurice SPRATBROW Monsieur Franck KOLLER Monsieur Michael MARTINEZ	Monsieur Didier LEGRAND	Monsieur José PRESSOIR
VIEUX CONDE	Monsieur Germain DAPSENCE Madame Angélique BRISSY (suppléante 1) Madame Malika BOUHEZILA Madame Anne-Sophie ROSART (suppléante 2) Monsieur Michael PETITJEAN Monsieur Romuald CLIMPOINT (suppléant 3)	Madame Marie-France LEMOINE Monsieur Franky LEFEBVRE (suppléant 4) Monsieur Pierre SCARAMUZZINO (suppléant 5)	

ANNEXE 2
communes de plus de 1 000 habitants

Commune	Conseillers(ères) municipaux(ales) Appartenant à la liste majoritaire	Conseillers(ères) municipaux(ales) Appartenant à la 2ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Conseiller(ère) municipal(e) Appartenant à la 3ème liste Ayant obtenu le plus grand nombre de sièges
WAVRECHAIN SOUS DENAIN	Monsieur Jean-Paul STACHOWSKI Madame Brigitte LENGLEMEZ (suppléante 1) Madame Marie-José STEPHENNE Monsieur Damien FADDOUL (suppléant 2) Monsieur Laurent LAMANT Anne-Catherine BAUDE (suppléante 3)	Monsieur Jacques DELCROIX Madame Ghislaine NAUMOWICZ (suppléante 4) Monsieur Marc PERNAK Madame Priscillia IENNA (suppléante 5)	

Vu pour être annexé
À l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2020

Pour le Préfet,
Et par délégation,
Le Sous-Préfet de Valenciennes



M. Chpilevsky
Michel CHPILEVSKY